

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 13 octobre 2026 à 14h00

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) Immeuble EUROPÉEN –
1 promenade Jean Rostand – hall A – 7^{ème} étage – Salle G

EN UN LOT

Dans un ensemble immobilier sis à

LA PLAINE SAINT DENIS (93210)

236 avenue du Président Wilson

LOT N°6 : Un **APPARTEMENT de 32.81 m²**, au 1er étage du bâtiment A, porte gauche,
comprenant : séjour, salle d'eau, coin cuisine, une chambre.

LOT N°33 : Une **CAVE** n° 114

Les lieux sont occupés.

A la requête du **Syndicat des copropriétaires de l'immeuble situé 236 avenue du Président Wilson 93210 La Plaine Saint Denis**, représenté par son syndic, la société FONCIA CHADEFAX LECOQ, ayant son siège social 13 rue du Docteur Pesqué – 93302 AUBERVILLIERS, ayant pour Avocats, la SCP DROUX - BAQUET, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis.

MISE À PRIX : 25.000 €
(VINGT-CINQ MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à LES PAVILLONS SOUS BOIS, le 3 septembre 2026, Signé la SCP DROUX - BAQUET, Avocats
S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

► À la **SCP DROUX - BAQUET**, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis, 14 allée Michelet 93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS, **TEL. 01.48.47.43.47**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

► Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé. (N° RG 26/02921)

► Sur INTERNET : les pièces seront consultables sur www.avoventes.fr ; www.vench.fr

Sur les lieux pour visiter le **mercredi 30 septembre 2026 de 9h30 à 10h30**